

Fédération Française de Natation

Comité Régional de Picardie de Natation

Siège au 103 Rue d'Abbeville 80000 AMIENS

Assemblée Générale 2016

Samedi 27 Février 2016

Ville d'Amiens, Département de la Somme

La brochure de cette Assemblée Générale du Comité Régional de Picardie de Natation (C.R.P.N.) a été réalisée par Madame la Secrétaire du Secrétariat Administratif Monique POUCHAIN (Salariée du C.R.P.N.).

Madame Monique POUCHAIN suit l'enregistrement des Licences, réalisant pour chaque réunion du Bureau Exécutif et du Comité Directeur du C.R.P.N. un document quant au nombre des Licences.

Madame Monique POUCHAIN apporte un pourcentage de ses espaces temps afin de traiter plusieurs dossiers administratifs de l'E.R.F.A.N. de Picardie (Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation).

Les dossiers Administratifs et de Formation de l'E.R.F.A.N. demeurent de la Responsabilité du Président du C.R.P.N. Monsieur Henri WACHTER et ils sont proposés par Madame Séverine FREIN, Responsable de l'E.R.F.A.N. de Picardie, (Salariée du C.R.P.N.).

Plusieurs documents, ayant pour objet le département Sportif, sont insérés dans cette brochure permettant à chacune et à chacun d'analyser, les différents bilans et les nombreuses performances des Athlètes du C.R.P.N., tous niveaux de pratique.

Ces pièces justificatives sont l'œuvre de Madame Maryline CHERON (Salariée du C.R.P.N.) qui, parmi ses nouvelles missions, apporte son concours pour certaines formations de l'E.R.F.A.N. de Picardie d'une part et qui suit toutes les formalités administratives de la Commission des Arbitres, Juges et Officiels du C.R.P.N. (depuis la démission pour des raisons personnelles du Responsable de cette Commission, Monsieur Frank LE GOALLEC), d'autre part.

Madame Maryline CHERON enrichit, régulièrement, le Site Internet du C.R.P.N. en rapport des éléments qui lui sont adressés.

Les différents écrits « du Sportif » réalisés par Madame Maryline CHERON qui vous sont proposés, qui vous seront présentés sont sous la Responsabilité de Monsieur Hervé KUREK, Vice-président du Sportif du C.P.R.N.

Les documents et les comptes rendus Spécifiques et Techniques de la Discipline de la Natation Synchronisée ont été rédigés par Madame Tiphaine ANFRIANI, Vice-présidente du C.R.P.N. et Madame Isabelle ACHOUR TALET, Educatrice Sportive (Salariée à mi-temps du C.R.P.N.).

Les missions de Madame Isabelle ACHOUR TALET sont : le Développement de la Natation Synchronisée au sein des Clubs du C.R.P.N., le suivi sportif du Centre Régional d'Entraînement et de Formation (C.R.E.F.) de la Natation Synchronisée dont le Club support est Jeunesse Natation Compiègne.

Le compte rendu et les supports visuels de l'E.R.F.A.N. de Picardie, (rédigés, mis en page par Madame Séverine FREIN, Salariée du C.R.P.N., ont été validés par, Madame Tiphaine ANFRIANI, Vice-présidente du C.R.P.N., Responsable de la Formation,

Les textes et les analyses ayant pour objet le département financier, quels qu'ils soient, qui vous seront commentés et exposés, ont été, étudiés, élaborés et réalisés par Messieurs le Trésorier du C.R.P.N. Dominique BERTHE et Philippe RAVAUX, Trésorier Adjoint.

Les réflexions financières sont de la Responsabilité de la Commission « Perspective Financière » du C.R.P.N., Messieurs Didier ANDRE, Dominique BERTHE & Philippe RAVAUX.

Les autres présentations des Disciplines ont été rédigées par les Responsables Elus des Commissions du C.R.P.N.

Ce document, de l'Assemblée Générale Statutaire de l'Année 2016, suite à la proposition du Président du C.R.P.N., puis à la décision du Bureau Exécutif du C.R.P.N., fut édité en nombre réduit.

Les raisons de ce choix sont économiques (espaces temps importants des Secrétariats du C.R.P.N. et des Elus) et environnementales (diminution de l'emploi de support papier).

Tous les éléments, administratifs, financiers et sportifs seront consultables, téléchargeables à partir du Site Internet du C.R.P.N.

Une Assemblée Générale Annuelle Statutaire doit permettre au plus grand nombre de s'exprimer, de partager, d'échanger avec la sérénité qui s'impose.

Les temps impartis aux interventions doivent être définis et respectés.

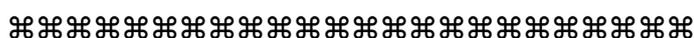
Ces différents paramètres sont la base pour toutes les discussions voulant être constructives.

Pour ce faire, le Président du C.R.P.N. et le Bureau Exécutif ont jugé nécessaire que les Textes, les Graphiques présentés, dans la brochure éditée, pouvant être consultés par un choix personnel, ne soient pas lus par les Auteurs de la rédaction.

Néanmoins lors de la présentation, des commentaires seront diffusés.

En revanche toutes les questions et les interrogations pourront être posées. Elles seront traitées avec l'importance qu'elles sont en droit de mériter.

N.B. Pour des raisons de facilité de lecture et d'écriture, il vous est demandé d'interpréter le masculin et le féminin ainsi que certaines abréviations.



Mesdames, Messieurs,

Chers Amis Sportifs,

La Saison Sportive 2014/2015 fut riche en évènements Sportifs et Sociétaux où les interrogations furent multiples, restant, pour bon nombre de ces épreuves, sans réponse.

La Saison Sportive 2015/2016, année Olympique, sera, inévitablement, une période où les « Sportifs », les passionnés de sport, toutes disciplines confondues, vibreront, et où ces Etres avide de sport seront à l'écoute des résultats, des performances, dont ceux de la Natation.

Chaque Athlète représentant la région géographique de la Picardie aura à cœur de « donner » le maximum de ses possibilités.

Les résultats sont toujours le fruit d'un travail très important, très dense et quels qu'ils soient, ces résultats doivent être félicités et respectés même lorsqu'ils sont en deçà des espérances. Le public, les médias demandent toujours plus. Cette exigence semble trop souvent insouciante où l'analyse de la performance fait défaut.

Cette année 2016 sera celle de la naissance des dites « Grandes Régions ».

Les régions géographiques qui, jusqu'au 31 Décembre 2015, étaient une référence seront réunies en situations territoriales plus importantes.

La région Picardie (Départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme) sera réunie avec la région du Nord-Pas-de-Calais (Départements du Nord et du Pas-de-Calais).

Les données de cette Région nouvelle sont : ± 06 millions d'Habitants, une superficie de ±31800 km² et la Ville Préfecture sera LILLE.

Le nom, de cette région réunissant les cinq Départements, sera définitif par Décret en Conseil d'Etat faisant suite à la proposition du Conseil Régional et ce, avant le 01 Juillet 2016.

Dans l'attente de l'officialisation de ce nom, cette région est dénommée, généralement, Nord-Pas-de-Calais-Picardie ou, parfois, Nord-Picardie.

La Fédération Française de Natation et le Comité Directeur Fédéral firent le choix, (parmi deux possibilités Fusion/Absorption et ou Fusion/Création) de la « Fusion / Création » pour ces dites « Grandes Régions » ou régions regroupées.

Ce choix paraît être le plus judicieux, le plus équitable, le mieux adapté permettant de créer donc de donner l'existence à un Comité nouveau où chaque Personnalité pourra avoir la volonté de s'exprimer après avoir été élue.

Plusieurs éléments, humains, de sensibilité, historiques devront être considérés, permettant que les Etres du Nord de cette nouvelle région, Nord Pas de Calais Picardie, ne puissent pas être en opposition avec les Etres du Sud et ceux de l'Ouest avec ceux de l'Est.

En effet au Dix-huitième Siècle, les provinces françaises étaient définies différemment :

- ☞ L'Artois dont les villes principales étaient Arras & Saint Omer,*
- ☞ Le Cambrésis, ville principale Cambrai,*
- ☞ La Champagne, ville principale Château-Thierry,*
- ☞ La Flandre Française, villes principales, Dunkerque & Lille,*
- ☞ Le Hainaut Français, villes principales, Avesnes-sur-Helpe & Valenciennes,*
- ☞ L'Ile de France, villes principales, Beauvais, Compiègne, Laon, Soissons,*
- ☞ La Picardie, villes principales, Abbeville, Amiens, Calais, Saint Quentin & Vervins.*

La Région Picardie fut créée à partir de certaines provinces : la Champagne, l'Ile de France et la Picardie.

De cet état de fait, les populations possèdent des antériorités territoriales et linguistiques (les langues régionales étant le Picard, le Flamand Français et le Flamand Occidental).

Le Nord de la Région Nord Pas de Calais Picardie pourrait être influencé par la Picardie (ville de Calais) et la Flandre Française (ville de Dunkerque),

*Le Sud de la Région Nord Pas de Calais Picardie pourrait être influencé par l'Ile de France (ville de Senlis, voire Beauvais) et la Champagne (ville de Château Thierry),
L'Ouest de la Région Nord Pas de Calais Picardie pourrait être influencé par la Picardie (ville d'Abbeville),
L'Est de la Région Nord Pas de Calais Picardie pourrait être influencé par le Hainaut Français (ville d'Avesnes sur Helpe).*

Ces quelques particularités ne devront pas être un obstacle pour la construction de cette Région Nord Pas de Calais Picardie qui depuis le 01 Janvier 2016 n'est plus nouvelle mais actuelle.

Les premiers échanges, les premières rencontres, les premières réflexions réunissant les Elus des Comités Régionaux du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie permirent de constater une réelle volonté de construction où le Respect mutuel et la Transparence seront les éléments majeurs donnant les faisabilités de la réussite.

Cette Région, dite, à ce jour, « Nord-Pas-de-Calais-Picardie », possède une situation géographique où les points extrêmes sont éloignés.

Cet éloignement ne devra pas être un handicap pour le développement du nouveau Comité Régional dont la composition sera connue en l'An 2017 au terme d'une Assemblée Générale Elective.

Néanmoins, il ne faut pas occulter que le fonctionnement sera le fruit de moult réflexions, où l'innovation sera une des valeurs fondamentales, où la place des egos devra être occultée au bénéfice d'un travail commun et de décisions comparables.

Afin d'étayer ces quelques propos, il est nécessaire, me semble-t-il, de rappeler que depuis plusieurs mois, les départements sportifs des Régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie avaient anticipé ce phénomène collectif.

Les Championnats Régionaux de Natation Course sont un exemple très, très significatif.

En tout état de cause, les deux Régions actuelles possèdent des atouts qui devront être mis en évidences.

Ces atouts sont des forces vives. Elles ne devront pas être occultées.

*Cette **Fusion / Création** permettra aux Acteurs de faire valoir les valeurs qui sont les siennes. Les valeurs sont : Sportives, Administratives, de Formation, de Propriété.*

La Fusion / Création possède le bénéfice que toutes les forces réunies puissent en devenir qu'une seule par Région nouvelle.

Les Représentants des deux Comités Régionaux (Nord pas de Calais et Picardie) en responsabilité décidèrent de créer le parallèle avec la F.F.N. pour la constitution d'un Comité de Pilotage.

Ce Comité de Pilotage se réunira mensuellement ou bimensuellement où des ordres du jour précis devront être traités.

Les lieux de réunion seront en alternance, Nord Pas de Calais et Picardie, aux sièges des deux Comités actuels, Marcq en Baroeuil et Amiens.

Des Représentants de ces deux Comités Nord Pas de Calais et Picardie seront désignés par Messieurs les Présidents Francis LUYCE & Henri WACHTER pour des rencontres au siège de la F.F.N. à Pantin, permettant un suivi des travaux réalisés dans les Régions de l'Hexagone.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

Cette Saison Sportive 2014/2015 fut plus délicate que la Saison Sportive 2013/2014 pour ne pas écrire difficile quant au fonctionnement administratif du C.R.P.N.

Certains Elus du C.R.P.N., pour des raisons diverses et variées, ne furent pas ou peu présents aux diverses réunions où ils avaient été conviés par le Président du C.R.P.N. et ce par courriels.

Dois-je, à nouveau, mentionner que ces Elus avaient sollicité le vote des Représentants des Clubs du C.R.P.N. lors de l'Assemblée Générale Elective du début de cette Olympiade.

Le Président du C.R.P.N. avait demandé à certains de ces Elus de prendre en responsabilité des Commissions permettant un fonctionnement correct et optimal du C.R.P.N.

Au fil des mois, certaines de ces Commissions ne furent pas, peu ou jamais animées. Les différentes réunions ne furent pas honorées par tous les Membres Elus ce qui est à regretter pour les sujets traités où des décisions doivent être, inévitablement, prises.

Il est dommageable de ne pas envoyer d'excuses pour certains Membres : le courriel est un moyen rapide d'écriture et un appel téléphonique est instantané.

De cet état constaté, le Président proposa et le Bureau Exécutif décida que les Membres Elus ignorant la Vie interne du C.R.P.N. ne soient plus informés.

A ce sujet, le Président du C.R.P.N. avait envoyé, dûment signée, une lettre explicative où une réponse significative devait être formulée.

Ces péripéties négatives firent que les différentes missions furent partagées parmi les autres Elus. Il serait constructif pour les Elus, qui, par obligations, familiale, professionnelle, possèdent des espaces temps réduits, puissent mandater certaines missions aux autres Elus.

Le mandatement exige une confiance totale et absolue donnant les moyens d'un traitement plus rapide des dossiers.

Cette délégation sera, à mon humble avis, obligatoire pour la construction des Commissions de la Région Nord Pas de Calais Picardie.

Les Salariées du C.R.P.N., particulièrement les Etres travaillant au siège du 103 Rue d'Abbeville à Amiens, contribuèrent à l'optimisation du fonctionnement du C.R.P.N. pour cette Saison Sportive 2014/2015.

Pour la disponibilité des Salariées du C.R.P.N. la difficulté majeure demeure la conformité des horaires imposés par le Contrat de Travail de chacune.

Cette conformité, (particulièrement les horaires journaliers devant être respectés), est plus facile à écrire sur un document faisant référence que la mise en pratique en rapport des volontés exprimées par plusieurs interlocuteurs.

Depuis trois années, fut instauré avec les Salariées concernées, un mode de fonctionnement où la délégation de mission devait prendre une place importante, donnant certains moyens de l'équilibre des tâches de chaque Secrétariat (Administratif, Sportif) et de l'organisme de Formation (E.R.F.A.N. de Picardie).

Le département de la Formation, E.R.F.A.N. de Picardie, était demandeur pour un soutien des éléments administratifs mais aussi pour une assistance pédagogique.

Je vais régulièrement rendre visite aux secrétariats du C.R.P.N. afin que nous puissions mettre en fonction des aides pour chaque Individualité.

Je remercie Mesdames Maryline CHERON, Séverine FREIN et Monique POUCHAIN pour les écoutes et les aides apportées à cette méthodologie innovante et non évidente.

Durant cette Saison Sportive 2014/2015, les difficultés furent majeures pour les diverses Formations proposées par le C.R.P.N. mises en construction par l'E.R.F.A.N. de Picardie pour les Brevets Fédéraux ou autres.

Cette problématique a eu pour conséquence directe la disponibilité, donc le recrutement des Formateurs à Temps Partiel.

La gestion des plannings de formation s'avère très délicate dès l'instant où des absences sont imprévues et où la réaction pour honorer les périodes de Formation se doit d'être ponctuelle, voire instantanée.

Les interventions administratives et de formation de Mesdames Maryline CHERON (Formation) et Monique POUCHAIN (Administratif) permirent une atténuation des phénomènes négatifs rencontrés par Madame Séverine FREIN (Responsable de l'E.R.F.A.N. de Picardie).

ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ ॐ

Le Bureau Exécutif du C.R.P.N., sur convocation de son Président, s'est réuni régulièrement (mensuellement), voire plus si nécessaire.

Le Comité Directeur du C.R.P.N. fut invité trimestriellement pour débattre des sujets primordiaux et pour être informé par le Président des actions du C.R.P.N.

Au terme de chaque réunion, un compte rendu fut rédigé par le Secrétaire Général du C.R.P.N., validé et signé par le Président du C.R.P.N. Monsieur Henri WACHTER.

Ces écrits sont, sur demande personnelle, consultables au Secrétariat Administratif du C.R.P.N. (Madame Monique POUCHAIN).

Les comptes rendus écrits des Commissions dont Sportives sont, elles aussi, lisibles.

Pour être en capacité de lire ces documents, ayant pour objet « le sportif », une requête doit être formulée à Madame Maryline CHERON (de préférence par courriels).

Concernant certaines informations majeures, Madame Maryline CHERON enrichit, régulièrement, le Site Internet de bon nombre de ces informations communicatives (dates de Formation, résultats Sportifs etc.).

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

Certains faits, défavorables au bon déroulement des réunions compétitives, ont été constatés tout au long de cette saison Sportive quant à la constitution des Jurys de Natation Course et de Natation Eau Libre.

Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs du C.R.P.N. sont seuls en capacité de permettre d'améliorer ce dysfonctionnement.

Chaque Président des Clubs du C.R.P.N., les Responsables des Officiels des Clubs doivent sensibiliser : les Parents, certaines Nageuses et certains Nageurs, afin que ces Personnes acceptent une Formation, Officiel C (Chronométreur), Officiel B (Juge), Officiel A (Juge Arbitre, Starter).

*Les critères sont simples dont la première exigence est : « **Etre Licencié à la F.F.N.** ».*

Les autres Facteurs imposés par la F.F.N. sont :

Officiel C dès l'âge de quatorze ans,

Officiel B à partir de seize ans,

Officiel A, avoir, à minima, durant deux années, officié en qualité d'Officiel B.

Pour tous les renseignements administratifs qui seraient nécessaires, Madame Maryline CHERON et le Secrétaire Général du C.R.P.N. sont à votre écoute.

Les différentes formations pour les Officiels, Juges & Arbitres sont sous la responsabilité des Comités Départementaux, Aisne, Oise, Somme pour les Titres, Officiels C & B et de Monsieur Patrick FRANCOIS pour la Formation des Officiels A et ce jusqu'au terme de cette Olympiade.

Les périodes de recyclages des Officiels Juges de Natation sont régis par texte réglementaire de la F.F.N. en rapport direct avec le nombre de fois de présence aux constitutions des Jurys.

La feuille, du Jury, signée par le Juge Arbitre identifié d'une réunion compétitive, demeure la seule référence.

Cette Saison Sportive ne permet pas que le nombre des Licences puisse être en augmentation. Le contraire fut constaté.

Ce paramètre négatif est inquiétant, devant être analysé avec minutie.

Plusieurs réflexions sous la forme interrogative pourraient être formulées :

- ★ Le laxisme de certains Clubs, de certains Dirigeants, de l'Encadrement Technique, n'ayant pas pris la conscience totale de l'importance majeure du nombre,*
- ★ Le manque de stabilité de certains Clubs où les instances dirigeantes changent, très, trop souvent,*
- ★ La mise à disposition, pour les Clubs, des créneaux horaires rendus complexes par la gestion privée des établissements aquatiques,*

Une demande est formulée afin de connaître la liste nominative de tous les Officiels, Juges & Arbitres du C.R.P.N. ainsi que la fréquence des présences aux différents Jurys.

La rédaction du Règlement Intérieur de l'E.R.F.A.N. de Picardie doit avoir pour intitulé le Comité Régional de Picardie de Natation.

Comité Directeur du C.R.P.N. du Samedi 04 Octobre 2014

Le Président du C.R.P.N. manifeste son étonnement quant au nombre restreint des Membres présents.

Le Président du C.R.P.N. transmet plusieurs informations concernant le fonctionnement des Pôles France et Espoirs d'Amiens.

Le Président du C.R.P.N. stipule le nom de la nomination par intérim du nouveau Directeur Technique National en la personne de Monsieur Patrick DELEVAL à partir du 01^{er} Octobre 2014.

Le Président du C.R.P.N. avise de la méthodologie pour le suivi Médical des Athlètes en Picardie où le C.H.U. d'Amiens possède toutes les compétences.

Le Président du C.R.P.N. éprouve une vive inquiétude interrogative concernant le transfert des Espoirs des Clubs du C.R.P.N. vers d'autres régions françaises.

Le Colloque des Entraîneurs fut positif malgré les dires indique le Vice-président Hervé KUREK. Le Président du C.R.P.N. porte à la connaissance des Membres présents les actes de malveillance constatés par le Directeur du Golf de l'Ailette où furent hébergés les Participants au Colloque des Entraîneurs.

La Vice-présidente Tiphaine ANFRIANI exprime certains regrets quant au fonctionnement de la discipline de la Natation Synchronisée où le manque d'un logiciel est un phénomène négatif.

Le Président du C.R.P.N., décline les conséquences négatives ayant pour objet le nombre des Licences pour un Comité Régional quel qu'il soit, souhaitant une mobilisation de tous les responsables des Clubs du C.R.P.N.

Bureau Exécutif du Mercredi 15 Octobre 2014

Madame Tiphaine ANFRIANI, Vice-présidente, absente pour convenance personnelle et Monsieur Francklin LEPAGE, Chargé de Missions, pour raisons professionnelles avaient, par courriels, envoyés quelques informations

Madame Tiphaine ANFRIANI informe de quelques points importants concernant la Natation Synchronisée

Monsieur Francklin LEPAGE demande d'être excusé, expliquant son absence pour des raisons d'horaires professionnels.

Le Club de Senlis fut le seul Club de la Picardie à jouer au plus Haut Niveau en Water-Polo.

Le Club de Natation de la Ville de Senlis est désormais présidé par Monsieur Lionel SERREAU. Les divers remboursements financiers du C.R.P.N. sont échelonnés jusqu'au mois de Décembre 2014.

Le Président du C.R.P.N. Henri WACHTER précise l'importance des Brevets d'Etat dont l'aspect financier.

Néanmoins les espaces temps, à consacrer, sont très nombreux.

« Les recyclages des C.A.E.P.M.N.S. sont une chance pour le C.R.P.N. car peu de Comités Régionaux s'en occupent ».

Le budget prévisionnel, pour le B.P.J.E.P.S.- A.A.N., sera disponible pour le 31 Octobre 2014.

Il n'y aura pas d'augmentation pour la formation du B.P.J.E.P.S.- A.A.N.

L'échelonnement pour le règlement financier du B.P.J.E.P.S.- A.A.N. en cinq paiements a été validé par le Bureau Exécutif.

Concernant le financement de ce Brevet d'Etat pour les Athlètes du C.R.P.N. qui sont « sur liste », la Commission « Prospective Financière » étudiera la faisabilité d'une participation financière du C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. et les Membres du Bureau Exécutif du C.R.P.N. décideront des critères sélectifs de la liste des Athlètes qui, éventuellement, seront, financièrement, aidés.

Il a été précisé que seuls ces Athlètes « sur liste » pourraient prétendre à cette aide hypothétique.

Monsieur Jean Marc SELLIEZ, Vice-président, fait état d'une demande d'affiliation à la F.F.N. du Club de Bohain-Fresnoy, représentant un nombre de licences non négligeable.

Madame la Présidente du Comité Départemental de la Somme de Natation, Nelly HELLO, a sollicité le C.R.P.N. pour une aide financière temporaire concernant la Coupe de France des Départements.

Une avance de Huit Cents Euros (800€) a été convenue, exceptionnellement, à ce Comité Départemental de Natation de la Somme.

Au jour de cette réunion, le nombre des Licences pour le C.R.P.N. est de 4281.

Bureau Exécutif du Vendredi 14 Novembre 2014

Le Président Monsieur Moustapha ROUIBI du Club de Natation de la Ville de Beauvais (B.A.C.) a envoyé une lettre au Président Henri WACHTER ayant pour objet une aide pour la mise à disposition de Monsieur Olivier DUBOIS, Entraîneur.

Cette requête est imprécise et, à la lecture, les objectifs sont inconnus.

Le Club de Natation de la Ville de Creil (A.C.N.) possède un nouveau Bureau : Monsieur Pierre NIVAULT, Président, Monsieur Emmanuel DUBREUIL, Vice-président, Madame Eve GAILLARD, Secrétaire.

Monsieur Philippe RAVAUX, Trésorier Adjoint, [Responsable de la Commission Prospective et Finances dont les Membres sont Didier ANDRE, Dominique BERTHE, Philippe RAVAUX], a envoyé, par courriel, quelques informations :

Les Missions de la Saison 2014/2015

- ☞ Refonte du système de calcul des frais de secrétariat*
- ☞ Mise en place du suivi financier des Pôles France et Espoirs,*
- ☞ Analyse financière des Formations dispensées par l'E.R.F.A.N.,*
- ☞ Evaluation et mise en place d'une procédure de demande anticipée pour le remboursement de frais concernant des déplacements et des fonctions de Juges,*
- ☞ Evaluation et proposition sur l'accompagnement par une formation qualifiante pour les Nageurs, les Nageuses de haut niveau de la région.*

Le nombre de Licences pour le C.R.P.N. enregistré à la date du 14 Novembre 2014 par le Secrétariat Administratif du C.R.P.N. est de 6071 pour le total régional

Madame Séverine FREIN, Responsable de l'E.R.F.A.N. de Picardie a rédigé un document établissant un bilan des actions.

A la lecture de ce bilan, quelques interrogations et observations furent émises, prenant en considération les différentes actions et missions de Madame la Responsable de l'E.R.F.A.N.

La Commission du Water-Polo s'est réunie le 01 Novembre 2014.

A ce jour aucune information concernant les Championnats Régionaux ne fut transmise.

Pour l'Organisation de la Nuit de l'Eau, quelques Clubs seront présents, ils sont minoritaires, Pourquoi ?

Le nouveau Préparateur Physique du Pôle France d'Amiens et du Pôle Espoirs est Monsieur Fabien LEBLOND.

Un Contrat de Travail à Durée Indéterminée sera rédigé par le C.R.P.N.

Il a été décidé par le Bureau Exécutif d'octroyer une Carte Bancaire à Monsieur Mathieu NEUILLET, Entraîneur du Pôle Espoirs d'Amiens.

Le véhicule automobile du Comité Régional de Picardie de Natation totalise un kilométrage de 250000 km. Ce véhicule doit être remplacé.

Des rendez-vous ont été ou sont pris par deux Etudiants de la Faculté de Lille (Dame et Monsieur) concernant la deuxième partie de l'enquête « Dossier des Territoires ».

Monsieur Dominique BERTHE, Trésorier du C.R.P.N. a pris contact, téléphoniquement, pour avoir des renseignements concernant le Chèque Emploi Associatif (C.E.A.).

Madame Mélanie HENIQUE a exprimé le souhait de s'entraîner au C.N. Marseille tout en restant licenciée au Club Amiens Métropole Natation.

Suite à la demande formulée par le Responsable de la Commission Arbitres, Juges & Officiels, Monsieur Frank LE GOALLEC, un devis (comparatif) a été demandé.

L'Etablissement « Re.Look » de Venette (Oise) fut sollicité pour la dotation d'un Polo aux Officiels, Juges & Arbitres du C.R.P.N. par le Secrétaire Général.

Il est rappelé qu'une liste nominative doit être, impérativement, communiquée au Secrétariat Administratif du C.R.P.N. où seront inscrits les tailles et le nombre de vêtements désiré par tailles respectives, permettant au Bureau Exécutif d'étudier les faisabilités afin de prendre une décision définitive.

Bureau Exécutif du Vendredi 12 Décembre 2014

L'E.R.F.A.N. de Picardie fut présente aux Championnats Régionaux de Picardie de Natation Course à Soissons où sa Responsable Séverine FREIN présenta les diverses Formations mises à disposition par le C.R.P.N.

Cette méthodologie informelle permet aux Parents, aux Nageurs et aux Clubs de pouvoir posséder les renseignements souhaités.

La rédaction, des Contrats de Travail des Formateurs de l'E.R.F.A.N., sera réalisée par le C.R.P.N.

Le résumé, de la réunion des C.A.E.P.-M.N.S., fut très positif par l'intervention de remerciements de Madame Jennifer ARRETEAU (D.R.J.S.C.S.) mentionnant l'excellent travail de l'E.R.F.A.N. de Picardie, demandant que cette réunion puisse être reconduite pour l'année 2015.

Le Trésorier du C.R.P.N., Monsieur Dominique BERTHE, informe de la baisse du taux d'intérêt pour le remboursement du prêt concernant le siège social du C.R.P.N. au 103 Rue d'Abbeville à 80000 Amiens.

Le Cabinet Comptable qui a été désigné sera le Cabinet DERUELLE à Amiens.

Pour le matériel roulant, des études sont en cours.

Néanmoins, le choix sera plus délicat par rapport au devenir de notre région malgré les possibilités de rachat d'un contrat de location ou de la revente du véhicule.

Le bilan de l'Opération savoir-Nager 2014 pour le C.R.P.N. où quatre Structures Organisatrices (Clubs F.F.N.) furent recensées.

Le nombre de Licences « Savoir Nager 2014 » fut de 151, soit une diminution de 34%, 230 licences avaient été enregistrées pour l'année 2013.

Le nombre, des Licences homologuées à la date du 11 Décembre 2014 pour le C.R.P.N., est de 6671 unités.

Le Bureau Exécutif étudia les demandes formulées pour les aides financières demandées.

Dorénavant, les participations financières seront étudiées en amont et la somme, allouée, sera attribuée au cas par cas donc variable.

Toutes les requêtes qui seront formulées afin de prétendre à une participation financière du C.R.P.N., ne pourront être validées que si le schéma suivant est respecté :

→ Demande → Validation → Acceptation

Les demandes formulées devront être précises, sans aucune ambiguïté.

Le Bureau Exécutif du C.R.P.N. précise que Monsieur Jean Marc SELLIEZ, Vice-président du C.R.P.N., missionné par le président Henri WACHTER pour prendre en charge le dossier des Territoires, Tuteur pour l'enquête qui est sous l'autorité de l'Université Lille 2, Droit et Santé, est habilité à signer la Convention de Stage par délégation.

Monsieur Philippe RAVAUX représenta le Président Henri WACHTER à la réunion du C.R.O.S.

Bureau Exécutif du Vendredi 23 Janvier 2015

Le nombre, des Licences de la Fédération Française de Natation, enregistré au Secrétariat Administratif du C.R.P.N., via Madame Monique POUCHAIN, Secrétaire, à la date du 22 Janvier 2015 pour le C.R.P.N. est de 7580, dont 1731 pour le C.D. Aisne, 3761 pour le C.D. Oise et 2178 pour le C.D. Somme.

La proposition du Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS) a retenu l'attention du Bureau Exécutif pour la Formation, session du Vendredi 13 Février 2015 à Paris, dont l'objet concerne « Le Contrat de Travail et le Temps de Travail ».

Le Secrétaire Général représentera le C.R.P.N. pour cette journée de Formation du CoSMoS.

Les Membres du Bureau Exécutif du C.R.P.N., suite au courriel, de réponse, envoyé par le Trésorier du C.R.P.N. Monsieur Dominique BERTHE, réactivent la demande plusieurs fois formulées au Responsable de la Commission « Arbitres, Juges & Officiels » du C.R.P.N., Monsieur Frank LE GOALLEC, quant à la liste nominative enrichie des participations de la Saison Sportive 2013/2014 des Arbitres, Juges et Officiels du C.R.P.N. toutes disciplines pratiquées lors des réunions compétitives régionales.

Sans ce document aucune étude ne pourra être réalisée par le C.R.P.N. pour quelque motif que ce soit.

Le Bureau Exécutif exprime le désir que puisse être activée une Commission Disciplinaire.

Pour la Labellisation des Clubs du C.R.P.N., Quatorze (14) dossiers ont été validés, Cinq (05) Clubs doivent être contactés pour des dossiers incomplets, Deux (02) Clubs doivent avoir les dossiers validés.

Suite à la demande écrite, formulée par le Président d'Amiens Métropole Natation Monsieur François DETAIL au Président du C.R.P.N., Monsieur Henri WACHTER, une aide financière a été consentie pour l'année civile 2015 à l'occasion de la Golden Tours Amiens.

En revanche pour l'année civile 2016, aucune participation financière ne sera accordée par le C.R.P.N. concernant les organisations de Meetings.

Tous les documents du C.R.P.N. doivent être signés par le Président du C.R.P.N. Monsieur Henri WACHTER.

La délégation de signature doit avoir pour support un texte écrit signé par la Personne déléгатrice.

Les réunions pour le Pacte Commun de Progression (P.C.P) sous l'autorité de la F.F.N. ont débuté. Chaque région sera concernée et elle sera contactée.

Pour ces réunions, le C.R.P.N. sera représenté, à ce jour, par Dominique BERTHE, Hervé KUREK et Jean AMIEL.

Le Colloque des Entraîneurs du C.R.P.N. sera sous l'autorité du Vice-président en charge du Sportif Monsieur Hervé KUREK.

Il a été réaffirmé, par les Membres du Bureau Exécutif, que la Responsable de l'E.R.F.A.N. de Picardie, Madame Séverine FREIN, doit être la Coordinatrice de cet Organisme de Formation, c'est-à-dire en capacité de rassembler, de former une équipe permettant d'obtenir une cohésion et des résultats déterminés ou ayant été précisés.

Comité Directeur du Samedi 21 Février 2015

Le Président du C.R.P.N. informe, suite au contrôle des services de l'U.R.S.S.A.F., qu'aucune remarque négative ne fut prononcée y comprise pour le domaine Social et qu'un rapport, favorable, sur l'ensemble des documents présentés, fut envoyé.

Monsieur Dominique BERTHE, Trésorier, indique l'exercice comptable présenté, ce jour, correspond à une durée de Quinze mois.

Au jour de cette réunion, le nombre des Licences enregistré par le Secrétariat Administratif du C.R.P.N. est de 7754 Unités.

Le Président du C.R.P.N. spécifie le renouvellement de l'habilitation pour l'Organisme de Formation du C.R.P.N. par le Conseil Régional de Picardie et la Direction Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.J.S.C.S.) dont la nouvelle Directrice est Madame Marie Laure ETIENNE.

Madame Tiphaine ANFRANI, Vice-présidente, liste les Clubs du C.R.P.N. qui ont été Labellisés

Madame Tiphaine ANFRANI, Vice-présidente, donne lecture des Clubs qui n'ont pas encore déposé de demande de Labellisation, indiquant que des dossiers nouveaux sont à enrichir.

Monsieur Hervé KUREK, Vice-président, développe plusieurs actions de la Natation Course, donnant quelques informations majeures

Monsieur Dominique BERTHE, Trésorier du C.R.P.N., avise que la somme financière demandée aux Clubs du C.R.P.N. pour le fonctionnement du C.R.P.N. (Quote-part) a été calculée sur les mêmes bases avec un travail commun de la Secrétaire Maryline CHERON.

Le Président du C.R.P.N. demande si un ou des Elus peuvent représenter le C.R.P.N. à l'Assemblée Générale du C.R.O.S. de Picardie le Mardi 27 Mars à Noyon (Salle de Réception INOVA, 1435 Boulevard Cambronne).

Jean AMIEL et Hervé KUREK prirent acte de cette date.

Bureau Exécutif du Mercredi 04 Mars 2015

Le nombre des Licences enregistré à ce jour est 7789 Unités.

Ce chiffre est alarmant.

Il est à souhaiter que plusieurs Clubs puissent avoir des Licences restantes à oblitérer.

Les Membres du Bureau Exécutif émettent le souhait de l'intégration d'Educateurs Sportifs nouveaux au sein de l'Encadrement Technique des Stages Régionaux.

Madame Nelly HELLO, Présidente du Comité Départemental de la Somme de Natation et Présidente du Club de l'A.A.E. Péronne, fit parvenir une lettre indiquant sa démission de ses fonctions de Présidente du Club et sa volonté d'aller au terme du mandat de Présidente du Comité Départemental de la Somme de Natation.

Les Membres du Bureau Exécutif décidèrent que la participation du C.R.P.N. à la Coupe de France des Régions 2015 devait être effective, quels que puissent être les résultats obtenus.

En effet une performance, quelle qu'elle soit, est enrichissante.

La carence d'un Conseiller Technique au sein du C.R.P.N. est un facteur non négligeable venant s'ajouter à la Formation de certains Educateurs Sportifs plus jeunes.

Le document concernant la participation financière des Clubs du C.R.P.N. au fonctionnement du secrétariat (Quote-part) sera envoyé par le Secrétariat Sportif, Madame Maryline CHERON.

Bureau Exécutif du Mercredi 22 Avril 2015

Le Président du C.R.P.N. remercie les Membres Présents et témoigne sa grande satisfaction des performances réalisées par les Athlètes du C.R.P.N. aux Championnats de France 2015 à Limoges où plusieurs Nageurs Picards furent sélectionnés pour représenter la Fédération Française de Natation.

Le Président du C.R.P.N. manifeste une très grande inquiétude quant au nombre des Licences enregistré par le Secrétariat du C.R.P.N. au jour de cette réunion dont le total est de 7895.

Ce nombre, une nouvelle fois, est en régression.

Le rapport de l'Assemblée Générale de la F.F.N. fut résumé par les Délégués du C.R.P.N. Messieurs Dominique BERTHE, Trésorier & Hervé KUREK, Vice-président.

La Sélection pour la Coupe de France des Régions 2015 ainsi que la désignation de l'Encadrement Technique sont finalisées.

Le C.R.P.N. n'engagera pas d'Equipes à la Coupe de France des Régions pour la Discipline Eau Libre.

Le remplacement impératif du véhicule type Minibus du C.R.P.N. a été concrétisé.

Ce véhicule sera de marque OPEL Type Vivaro.

Les Mercredi 06 Mai 2015 & Jeudi 07 Mai 2015, plusieurs Membres de la Fédération Française de Natation seront présents à Amiens pour le Pacte Commun de Progression. Certains Membres du C.R.P.N. devront être présents.

La Commission Arbitres Juges & Officiels, via son Responsable Monsieur Frank LE GOALLEC, ne possèdent pas tous les listings des Officiels des Clubs du C.R.P.N.

Le Bureau Exécutif décide, malgré cette carence indiquée, l'achat de 150 Polos personnalisés au C.R.P.N. pour les Arbitres, Juges et Officiels du C.R.P.N., toutes disciplines : Natation Course, Natation Eau Libre, Natation Synchronisée et Water-polo.

Néanmoins il est approuvé par le Bureau Exécutif du C.R.P.N. que l'attribution de cette marque distinctive offerte soit attribuée aux Etres qui officient, à minima, à 06 Compétitions et non Réunions par Saison Sportive.

Il sera de la responsabilité de la Commission Arbitres, Juges & Officiels et de son Responsable et des responsables des Jurys (Juge Arbitre), de vérifier les participations effectives devant être inscrites sur les feuilles de Jury toutes disciplines confondues.

Bureau Exécutif du Mardi 19 Mai 2015

Le Président du C.R.P.N. manifeste son inquiétude quant à la présence des Membres du B.E. dont toutes les missions sont assumées par les mêmes Elus.

Les Elus du C.R.P.N. devraient prendre conscience des responsabilités ayant été acceptées.

En effet, avoir eu le désir d'être élu au C.R.P.N. et d'y avoir été est un gage de confiance accordé par les Représentants des Clubs du C.R.P.N.

Certes chaque Individu possède des obligations et des priorités.

Plusieurs informations majeures du C.R.P.N. sont diffusées par les Membres Présents.

Le Président du C.R.P.N. communique l'état du nombre des Licences à ce jour soit pour le C.R.P.N. 7926 Unités.

Le Président du C.R.P.N. rappelle que le budget financier fut basé sur un nombre des Licences supérieurs à 9000 Unités d'où une inquiétude pour certaines actions.

Un souhait est formulé par les Membres présents dont le Président : « Quel est le bilan annuel et l'engagement des actions pour le développement de cette discipline au sein des Clubs du C.R.P.N. ? ».

Trois Clubs du C.R.P.N. sont Organisateur d'Etapes de la Coupe de France Eau Libre 2015 et de Journées consacrées à la découverte pour « tous » de cette discipline.

Les Clubs des Villes de Creil (A.C.N.), de Compiègne (J.N.C. 60) , d'Attichy (C.N.C.A.).

Au cours de ces journées seront proposées diverses distances y comprises pour tous les publics.

Bureau Exécutif du Mercredi 17 Juin 2015

Le nombre des Licences et des Clubs affiliés à la F.F.N. enregistré à ce jour par le Secrétariat Administratif du C.R.P.N., via Madame Monique POUCHAIN, fait état de :

34 Clubs dont 09 pour le Département de l'Aisne, 14 pour le Département de l'Oise et 11 pour le Département de la Somme,

8054 licences au total des Trois Départements du C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. (même si le nombre annoncé a atteint le chiffre de Huit Mille), estime que ce nombre est nettement insuffisant.

Il serait souhaitable que de nouveaux Clubs puissent être affiliés à la Fédération Française de Natation et ce, dans les trois départements du C.R.P.N.

L'Accueil, des Membres du C.R.P.N., Madame Tiphaine ANFRANI, Messieurs Henri WACHTER, Jean AMIEL, Dominique BERTHE et Hervé KUREK), à la réunion de l'Interrégion à Reims le Samedi 06 Juin 2015, fut chaleureux.

Les deux réunions de la journée furent scindées en plusieurs ateliers où moult informations furent transmises.

Concernant le C.R.P.N., une rencontre entre les régions du Nord Pas de Calais et de la Picardie permet, sur un plan sportif, de mutualiser les moyens pour l'Organisation de Championnats Régionaux communs de Natation Course.

Le Président du C.R.P.N. apprécie la positivité de la mutualisation des moyens et des énergies pour appréhender bon nombre de paramètres qui attendent les deux régions du Nord Pas de Calais et de la Picardie.

Les Commissions des Activités Eau Libre et Maîtres se sont réunies permettant à chaque commission de s'exprimer.

L'achat d'une sonorisation, pour la Natation Synchronisée, fut voté par le Comité Directeur du C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. demande la programmation d'une réunion commune avec les Salariés du C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. et les Membres du Bureau Exécutif, suite aux propositions présentées, décide l'achat de 150 Vêtements type « Polos », d'un montant 1830 Euros T.T.C.

Ces vêtements seront remis à la Commission Arbitres, Juges & Officiels pour une dotation aux Arbitres, Juges et Officiels du C.R.P.N., toutes disciplines confondues (Natation Course, Natation Eau Libre, Natation Synchronisée, Water-Polo).

Avant la concrétisation de cet achat, la Commission Arbitres, Juges & Officiels, via son responsable Monsieur Frank LE GOALLEC, devra indiquer la liste nominative des Personnes dotées ainsi que les tailles correspondantes.

Comité Directeur du Samedi 20 Juin 2015

Certains Membres Elus sont régulièrement absents depuis le début de l'Olympiade. Cette absence régulière ne permet pas le fonctionnement souhaité du C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. mentionne l'engagement qui avait été pris par les Elus du C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. exprime la volonté que chaque Membre (Honoraires, Elus, Salariés) du C.R.P.N. puisse être licencié à la F.F.N.

Le nombre des licences est de 8054 pour le C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. (même si le nombre annoncé a atteint le chiffre de 8000), estime que ce nombre est très nettement insuffisant pour le C.R.P.N.

Le Président du C.R.P.N. mentionne : « Lors des négociations et de la fusion des Régions de la Picardie et du Nord Pas de Calais, ce nombre de Licenciés sera d'une importance majeure. »

Quelques informations sont données par le Président François DETAIL du Club, Amiens Métropole Natation (A.M.N.) concernant le projet d'une nouvelle Piscine à Amiens.

Une étude double et parallèle pourrait être : Projet d'une construction toute nouvelle ou une possibilité de l'extension de la Piscine dite de « Vallerey ».

Le Président du C.R.P.N. mentionne l'importance de la construction d'un Bassin Sportif à Amiens, précisant que cette réalisation doit être ambitieuse et que plusieurs atouts sont en faveur de cette construction : le Pôle France d'Amiens ainsi que la proximité de Paris pour l'Organisation éventuelle des Jeux Olympiques en 2024.

Le Président du C.R.P.N. détermine : « Cette future Piscine pourrait être une base arrière pour les Entraînements des Athlètes avant ces Jeux Olympiques ».

Il est à regretter que les Présidents des Clubs ne diffusent pas toutes les informations.

Les Représentants de la F.F.N., qui furent présents au siège du C.R.P.N. pour décrire, argumenter et dialoguer le P.C.P., apportèrent des informations devant être mises en application. Plusieurs Membres du Bureau Exécutif furent présents à la réunion de l'Interrégion à Reims où parmi les ateliers constitués le matin, l'un d'entre eux permit une synthèse des Régions pour le P.C.P.

Aucun renseignement, aucune information, quel que soit le motif, ne doivent, ne peuvent être communiqués sans l'accord du Président du C.R.P.N. ou d'un Membre du Bureau Exécutif, Monsieur Michel LALONNIER, en l'absence du Président de la Commission Water-Polo Alexis CALMUS, accepte de donner quelques informations pour cette Discipline du Water-Polo, informant, si besoin est, de seconder le Président Alexis CALMUS.

Une réunion avec Madame la Directrice de la D.R.J.S.C.S. sera programmée pour la pérennisation du C.R.E.F. et sa reconduite pour la prochaine saison.

Pour le C.R.P.N., un poste de Salariée à mi-temps est lié à la décision de Madame la Directrice de la D.R.J.S.C.S.

Le Président du C.R.P.N. apprécie la positivité de la mutualisation des moyens et des énergies pour appréhender les nombreux paramètres qui attendent les deux régions du Nord Pas de Calais et de la Picardie.

Bureau Exécutif du Jeudi 09 Juillet 2015

Le nombre des Licences et des Clubs affiliés à la F.F.N. enregistré à ce jour par le Secrétariat Administratif du C.R.P.N., via Madame Monique POUCHAIN fait état de : 8124 Licences.

Madame Tiphaine ANFRANI, Vice-présidente & Monsieur Hervé KUREK, Vice-président, étant absents, des écrits furent transmis par courriels.

Il est pris acte de la mutualisation des réunions Compétitives de Natation Course, dont les tarifs, entre le C.R.P.N. et la région du Nord Pas de Calais.

Le Président du C.R.P.N. mentionne l'organisation du Colloque National des Entraîneurs des Clubs de Natation Course à l'I.N.S.E.P. (12 & 13 Octobre 2015).

Ce Colloque National des Entraîneurs est destiné pour tous les niveaux du Territoire, souhaitant un montant financier avec la participation, des Clubs, des Comités, Départementaux, Régional et de l'Interrégion.

La participation financière du C.R.P.N. est acceptée.

Il sera demandé aux Comités Départementaux de proposer certains noms d'Entraîneurs afin que ces Comités apportent une aide financière.

Pour le C.R.P.N., suite aux résultats sportifs obtenus, ont été soumis, en projet d'accompagnement, les noms de Messieurs Mathieu NEUILLET (Amiens Métropole Natation), Olivier DUBOIS (Beauvaisis Aquatique Club), Aurélien LEFEBVRE, (Moreuil Natation), Yosniel PADRON-GONZALEZ (Jeunesse Natation Compiègne 60).

Le Comité Départemental de l'Oise a émis le souhait de la présence de Madame Karine ROCHE (Agent de Développement de ce Comité).

Suite aux différents vœux et questions concernant la N.S, il fut précisé :

